



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2019

Français  
Original : anglais

---

### Commission économique pour l'Afrique

#### Réunion préparatoire et atelier de renforcement des capacités des grands groupes et des autres parties prenantes de la région africaine à l'occasion de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable

Victoria Falls (Zimbabwe), 24 février 2020

### Note conceptuelle

## I. Introduction et justification

1. Les grands groupes et les autres parties prenantes<sup>1</sup> jouent un rôle crucial dans la promotion du développement durable. On sait bien, par exemple, qu'ils contribuent pour beaucoup aux efforts visant à renforcer l'inclusion de diverses manières, à représenter les populations sans voix, marginalisées et vulnérables, à mener des activités de renforcement des capacités et à encourager la participation de différentes communautés aux processus de développement, notamment aux niveaux national, infranational et local, et leur appropriation de ces processus. À l'évidence, les grands groupes font valoir des aspects essentiels pour accroître la portée, l'efficacité et la durabilité des initiatives et des résultats de développement.

2. Dans sa résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », l'Assemblée générale a reconnu qu'il était nécessaire que les grands groupes et les autres parties prenantes concernées participent à la mise en œuvre du Programme 2030, y compris à ses processus de suivi et d'examen. À cet égard, les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs ont été encouragés, dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé, à atteindre les cibles et objectifs ambitieux de développement durable qui sont au cœur du Programme. De plus, un Forum politique de haut niveau, sous les auspices du Conseil économique et social, a été mis en place pour examiner régulièrement les progrès accomplis, conformément à la résolution 67/290. En outre, ces examens visent à ouvrir la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes. Par ailleurs, les grands groupes et les autres parties prenantes concernées ont été invités à rendre compte de leur contribution à la mise en œuvre du Programme. Il faut également noter que les citoyens des pays africains, les organisations de la société civile et tous les autres groupes identifiables apportent aussi leur contribution à la conception, à

---

<sup>1</sup> Les références aux grands groupes et aux autres parties prenantes sont conformes à la résolution 67/290 de l'Assemblée générale du 9 juillet 2012 sur la structure et les modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable. De plus amples informations sur les grands groupes et les autres parties prenantes sont disponibles (en anglais uniquement) à l'adresse <https://sustainabledevelopment.un.org/aboutmajorgroups.html>.



la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, mis en œuvre en coordination avec le Programme 2030.

3. La mise en œuvre efficace des deux programmes exige par conséquent un effort collectif de divers acteurs, fondé sur une collaboration renforcée et intégrée avec les grands groupes et les autres parties prenantes. Pour que les grands groupes et les parties prenantes contribuent pleinement et efficacement à la mise en œuvre des programmes et en assurent le succès, il conviendrait de renforcer leurs capacités et d'améliorer leurs connaissances des processus et procédures de participation. Ils doivent pouvoir accéder aux informations leur permettant de mieux comprendre leurs rôles et leurs cadres d'action pour coopérer plus efficacement entre eux, ainsi qu'avec les gouvernements et les autres partenaires de développement. À cet égard, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, organise depuis 2015 des ateliers pour renforcer leurs capacités, d'une part, à participer au suivi et à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030 aux niveaux régional et mondial, d'autre part, à élaborer les contributions à apporter dans ce cadre.

4. Grâce aux ateliers de renforcement des capacités, les grands groupes africains et d'autres parties prenantes ont participé activement aux travaux du Forum régional africain pour le développement durable, un des mécanismes contribuant au suivi et à l'examen de la mise en œuvre effectués dans le cadre du forum politique de haut niveau sur le développement durable.

5. C'est dans ce contexte que la CEA, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le comité intérimaire des grands groupes organisent un atelier préparatoire à l'intention des grands groupes et des autres parties prenantes en Afrique pour aider les pays africains à se préparer pour le forum politique de haut niveau sur le développement durable, prévu à New York. L'atelier devrait se tenir pendant la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable, qui aura lieu à Victoria Falls (Zimbabwe), du 24 au 27 février 2020, sur le thème « 2020-2030 : une décennie pour assurer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 ».

6. La sixième session du Forum régional africain pour le développement durable se veut un forum orienté vers l'action qui permettra aux États membres et aux autres parties prenantes d'explorer, de mieux comprendre, de partager et d'arrêter des ensembles de solutions concrètes et réalisables qui leur permettront de mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 dans les délais fixés.

7. Dans le Rapport mondial sur le développement durable 2019 : Le Futur, c'est maintenant<sup>2</sup>, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré que « malgré les efforts considérables déployés ces quatre dernières années, nous ne sommes pas sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici 2030. Nous devons considérablement accélérer la réalisation des objectifs alors que nous entrons dans une décennie décisive pour les personnes et la planète ». C'est donc là une occasion véritablement opportune pour l'Afrique d'examiner et de proposer des moyens concrets d'accélérer les progrès dans les 17 objectifs de développement durable.

---

<sup>2</sup> [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/24797GSDR\\_report\\_2019.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/24797GSDR_report_2019.pdf) (en anglais).

## II. Objectifs de l'atelier

8. L'atelier se tiendra le 23 février 2020, le jour précédant le début de la principale session du Forum régional. Les objectifs suivants devraient être atteints :

a) Informer les grands groupes et les autres parties prenantes du processus de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme 2030, selon l'approche retenue pour les objectifs de développement durable ;

b) Promouvoir l'apprentissage mutuel par l'échange de données d'expérience, d'enseignements tirés de l'expérience et d'approches et pratiques encourageantes de mise en œuvre du Programme 2030 et par le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063, une attention spéciale étant accordée aux objectifs pouvant présenter un intérêt particulier eu égard au forum politique de haut niveau de 2019 ;

c) Promouvoir le dialogue et le consensus entre les grands groupes et les autres parties prenantes sur les moyens de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

## III. Résultats escomptés

9. L'atelier devrait déboucher sur les résultats suivants :

a) Meilleure compréhension et capacité accrue des grands groupes et des autres parties prenantes de concevoir et de mettre en œuvre des approches et des pratiques, d'une part, pour faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, d'autre part, pour suivre et examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063 ;

b) Synthèse et consensus sur les points de vue des grands groupes et des autres parties prenantes, d'une part, pour améliorer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, d'autre part, pour suivre et examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des aspirations de l'Agenda 2063 ;

c) Renforcement des capacités des grands groupes et des autres parties prenantes à participer activement et efficacement aux processus de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

d) Renforcement de la coopération entre les grands groupes et les autres parties prenantes et entre ceux-ci et les autres parties prenantes, notamment les décideurs, praticiens et experts aux niveaux national, sous-régional et régional, et les organismes des Nations Unies.

## IV. Produits escomptés

10. L'atelier débouchera sur les produits suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :

a) Une déclaration conjointe des grands groupes et des autres parties prenantes qui sera présentée à la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable ;

b) Un communiqué des grands groupes et des autres parties prenantes sur l'atelier et la sixième session du Forum régional ;

c) Un compte rendu analytique de l'atelier.

## V. Documents clefs

11. Les documents prévus pour l'atelier sont les suivants :
  - a) La présente note conceptuelle ;
  - b) La note conceptuelle, l'ordre du jour et le programme de travail de la sixième session du Forum ;
  - c) Le rapport régional sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
  - d) Les documents d'information sur les sous-thèmes de la sixième session du Forum.

## VI. Participation

12. L'atelier réunira des représentants des neuf catégories de grands groupes et des groupes de parties prenantes suivants : établissements d'enseignement et universités ; personnes handicapées ; associations de bénévoles ; et autres acteurs du développement durable.

## VII. Langues de travail

13. La réunion se déroulera en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée dans les deux langues.

## VIII. Lieu et date

14. L'atelier se tiendra le 24 février 2020 à Victoria Falls (Zimbabwe).

## IX. Contact

15. Toute demande de renseignements concernant l'organisation du Forum régional africain pour le développement durable est à adresser à :

M<sup>me</sup> Laetitia Montero  
Économiste adjointe de première classe  
Section de l'économie verte, de l'innovation et de la technologie  
Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion  
des ressources naturelles  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba  
Courriel : [laetitia.montero@un.org](mailto:laetitia.montero@un.org)